



**Mon propriétaire veut faire visiter mon logement à des locataires ou des acheteurs potentiels. Puis-je empêcher aux gens d'entrer si je m'inquiète pour la COVID-19?**

**Ce serait une bonne idée d' informer le propriétaire par écrit et de lui expliquer que:**

**Vous êtes en isolement ou mis en quarantaine sur la base d'informations ou de directives de santé publique.**

**Vous craignez que les personnes qui viennent chez vous ne propagent une infection, ou vous voulez simplement suivre les recommandations de santé publique concernant la « distanciation sociale ».**

**\*Attention : Ce document ne vous donne accès qu'à des informations juridiques générales qui ne peuvent en aucun cas être interprétées comme des conseils juridiques. Les renseignements ci-dessous sont à jour en date du 20 août 2020 mais peuvent changer.**

**Veillez contacter un avocat pour discuter de votre cas.**